



Communiqué de la Commission Exécutive de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire

13 mars 2020

CORONAVIRUS : PAS DE QUARANTAINE POUR LES REVENDICATIONS !

La commission exécutive de l'Union Départementale FO se réunit le 13 mars 2020, le lendemain de l'intervention du Président de la République.

Tous les militants FO sont inquiets face au développement de la crise sanitaire. Ils le sont d'autant plus que les grèves qui se sont déroulées ces derniers mois à l'hôpital public ont mis en lumière les difficultés croissantes de fonctionnement au quotidien dues aux suppressions d'emplois par dizaines de milliers ces dernières années.

Assurer la santé publique pour FO passe par l'annulation des contre réformes contre l'hôpital et par la création massive de postes, la réouverture des lits et des services.

Depuis 2006 (au moins) les programmes de recherche scientifique sur le coronavirus ont subi des réductions drastiques. De même, les fermetures d'entreprises textiles qui participent à la fabrication de masques médicaux, telle la SA Cheynet à St Just Malmont en 2019, créent une situation de pénurie.

Les salariés ne doivent pas être les premières victimes : l'Union Départementale FO appelle ses syndicats et sections syndicales à agir pour que toutes les mesures soient prises par les employeurs pour protéger la santé et la sécurité au travail (en particulier pour les salariés à risque), pour préserver les conditions de travail et de rémunération, pour permettre la garde des enfants au foyer. Elle les appelle à la vigilance sur le respect de la législation de mise en place du télétravail.

De même, les obligations de réunion et de consultation des représentants du personnel sur toutes les mesures qui concernent les salariés doivent être respectées, dans le privé et le public pour que le syndicat puisse faire valoir ses revendications.

Face à la récession économique, l'Union Départementale sera aux côtés de ses structures qui agissent pour le maintien de l'emploi et des salaires dans les entreprises qui pourraient se trouver en difficulté.

Dans une telle situation, nombre de salariés en intérim et en CDD risquent de se trouver très vite au chômage. La nouvelle réglementation fixée par le gouvernement entrera en vigueur le premier avril. Elle conduit à une baisse importante des droits et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi. FO exige que cette réforme ne soit pas mise en place.

Le chef de l'Etat a appelé à « faire bloc ». En même temps il poursuit le processus d'adoption du projet de loi sur les retraites et c'est lors du premier conseil des ministres de crise sur le coronavirus que la décision de recourir au 49-3 a été prise. FO se félicite de la réaction de colère spontanée suite à cette annonce qui renforce l'esprit de résistance et de combat qui s'est manifesté depuis le 5 décembre 2019 sur l'exigence qui demeure : le retrait de la réforme.

Nous ne mettrons pas notre action revendicative en quarantaine !

Nous n'accepterons aucune remise en cause de notre droit à agir collectivement, à nous rassembler et à manifester pour stopper l'adoption du régime universel par points. De même nous condamnons l'escalade de la répression gouvernementale à l'encontre de tous les manifestants : syndicalistes, gilets jaunes, lycéens, avocats, sapeurs pompiers, féministes... La situation d'urgence ne saurait être prétexte à une remise en cause des libertés publiques.

Des initiatives intersyndicales sont prises: réunions publiques au Puy, Brioude et Monistrol sur Loire, grève nationale interprofessionnelle du 31 mars. La Commission Exécutive appelle ses syndicats à continuer de réunir leurs instances syndicales, à organiser réunions et assemblées générales des salariés pour discuter et décider de l'action efficace pour les revendications et rappelle que la préparation de la grève interprofessionnelle jusqu'à satisfaction reste à l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité le 13 mars 2020 – 11h30

DERNIERE MINUTE : Le premier ministre a annoncé à 14 h l'annulation de tous les rassemblements de plus de 100 personnes. Notre communiqué reste d'actualité : nous n'acceptons pas !